

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu succinct de la Séance Ordinaire Du 1^{er} décembre 2015

Membres présents : Bruno FARINE, Christophe PACOT, Chantal BIGET, Sonia DAVID, Claudine KACZAN Marie-Bénédicte BRUN, Véronique REGNAULT, Frédéric COLLARD, Pascal DELAUNAY, Michel DEGOIS, Cédric PICART, Solène VAILLOT et Gilles ALLAIN.

Le Conseil Municipal,

- **PREND** une délibération pour rattacher :
 - la somme de 14 000 € prévue au chapitre 022 de la section d'investissement « dépenses imprévues », à l'opération 124 « Aménagement de voirie », afin de pouvoir régler les factures du SDEA pour l'extension du réseau public d'électricité Chemin de la pierre,
 - la somme de 500 € prévue au chapitre 022 de la section d'investissement « dépenses imprévues », à l'opération 121 « Matériel divers », afin de pouvoir acheter un aspirateur pour l'entretien de l'école,
 - la somme de 23 000 € prévue à l'opération 69 « Travaux presbytère », à l'opération 122 « Travaux Grande rue de Savoie » afin de régler le solde de la facture d'Eiffage ;
- **EMET** un avis défavorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de Madame la Préfète,
- **EMET** un avis défavorable à l'éventuelle suppression du SIVOS,
- **RESTE** en attente d'informations plus précises sur le projet de pôle métropolitain présenté par le Grand Troyes, qui permettrait d'être considéré au niveau de la grande région,
- **PREND** une délibération pour rattacher la somme de 12 000 € prévue à l'opération 69 « Travaux presbytère », à l'opération 126 « Travaux de bâtiments ».

Questions diverses :

- *Madame Marie-Bénédicte BRUN demande si la pose de la fibre optique est prochainement prévue sur Moussey. Monsieur le Maire répond qu'elle n'est pas prévue pour le moment. Orange privilégie les investissements au nord de Troyes et sur La Chapelle Saint Luc, où sont localisées les entreprises.*
- *Madame Marie-Bénédicte BRUN demande à faire le point sur la création de terrains pour l'association de boulistes créée sur la commune. Le sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.*
- *Monsieur Gilles ALLAIN s'interroge sur le fonctionnement du radar pédagogique route de Villebertin. Le radar a été récemment déplacé. Il y a nécessité de réaliser un aménagement électrique complémentaire.*
- *Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre note de la date du samedi 9 janvier à 18 heures pour la présentation des vœux.*

Le Maire, Bruno FARINE.